

**InBrain Pharma bénéficie d'un financement de 1,8 millions d'euros pour le projet PERCEPAR dans le cadre du dispositif « Première Usine » du plan France 2030 pour industrialiser la production de A-dopamine en anaérobie stricte dans la maladie de Parkinson**



**Lille, 12 mai 2025** – InBrain Pharma, société biopharmaceutique spécialisée dans les maladies neurodégénératives, annonce être lauréat de l'appel à projets « Première Usine », opéré par Bpifrance pour le compte de l'Etat, dans le cadre du plan France 2030, pour le projet **PERCEPAR** (**PER**fusion **CE**rébrale de dopamine, une innovation thérapeutique pour les patients **PARK**insoniens).

Dans ce cadre, InBrain Pharma a signé un accord de partenariat de sous-traitance stratégique avec IDD-Xpert, une CDMO (Contract Development and Manufacturing Organization), spécialisée dans le développement galénique et la production de médicaments innovants. Bénéficiant d'un financement de 1,8 millions d'euros, ce projet pionnier vise à industrialiser le procédé de fabrication de dopamine en anaérobie (A-dopamine) dans un premier temps pour produire les lots cliniques nécessaires à la conduite de l'essai de phase III devant débuter en 2026, puis dans un second temps les lots commerciaux nécessaires à la commercialisation du candidat-médicament. Depuis 2020, A-dopamine en anaérobie stricte, est préparée à la Pharmacie à Usage Intérieur du CHU de Lille.

Le projet **PERCEPAR** constitue une étape-clé dans le processus d'industrialisation d'InBrain Pharma comme dans sa préparation de l'accès au marché de cette nouvelle dopamine pour usage cérébral apparaissant aujourd'hui comme essentielle aux patients parkinsoniens en stade avancé traités et attendue pour bousculer les dogmes thérapeutiques actuels de la maladie.

**Pour le Docteur Véronique Foutel, Présidente d'InBrain Pharma** « *Nous remercions l'État pour avoir retenu notre projet dans le cadre de l'appel à projets "Première Usine" de France 2030. En nous rapprochant d'IDD-Xpert, nous avons trouvé le partenaire industriel idéal pour faire changer d'échelle et de référentiel qualité, le procédé de fabrication de notre candidat-médicament et créer une nouvelle filière de production de médicaments sous formes stériles injectables requérant une mise en anaérobie très stricte. Nous sommes, de plus, très heureux que cette industrialisation puisse se faire dans une région française connue pour son excellence pharmaceutique, et contribuer au renforcement de la souveraineté industrielle de la France dans la fabrication de solutions thérapeutiques de pointe adressant des priorités de santé publique* ».

## **Un accord de partenariat de sous-traitance stratégique avec IDD-Xpert**

Afin d'assurer la production industrielle d'A-dopamine selon les Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF), InBrain Pharma s'est associée avec le sous-traitant pharmaceutique IDD-Xpert, implanté à Evreux (Eure). Spécialisé dans le développement et la fabrication de solutions injectables, IDD-Xpert possède une expertise de pointe pour produire des médicaments innovants dans des conditions de production complexes. La dopamine en condition d'anaérobie stricte exige un contrôle rigoureux de l'oxygène tout en respectant les normes des classes stériles, un défi technique que peu de CDMO dans le monde sont capables de relever.

**Pour le Docteur Matthieu Fisichella, Directeur Scientifique et co-fondateur d'InBrain Pharma** « Après avoir consulté plus de 40 experts en fabrication pharmaceutique, nous sommes ravis de constater que la CDMO, la mieux adaptée pour produire notre candidat-médicament, est une société française. En IDD-Xpert, nous avons trouvé un partenaire compétent et résolument engagé dans l'innovation pour la fabrication de médicaments, un atout essentiel pour notre projet unique de dopamine anaérobie. »

« Ce projet met en lumière l'importance de l'innovation dans le secteur pharmaceutique et marque une véritable révolution dans le traitement des patients parkinsoniens. Nous sommes fiers d'y contribuer. La production de dopamine en milieu anaérobie stricte en intégrant les contraintes de l'Annexe 1 des BPF sur les produits stériles constitue un défi technique ambitieux que notre expertise nous permet d'aborder avec confiance » poursuit **Laurence Benissan, Présidente Directrice générale d'IDD-Xpert.**

*Virginie Fontaine, Responsable sectorielle innovation filière Santé de Bpifrance, déclare :* « Nous sommes très heureux de soutenir avec France 2030 le projet de développement PERCEPAR mis en œuvre par InBrain Pharma. Son expertise unique dans le domaine de la perfusion cérébrale de A-dopamine associée au savoir-faire industriel d'IDD-Xpert constitue une opportunité et une force pour ce programme industriel qui répond à un besoin médical fort et un enjeu de souveraineté. L'innovation dans le domaine des traitements du système nerveux central s'inscrit pleinement dans les priorités de l'Etat dans le domaine de la santé. »

## **Un défi technique relevé au service d'une innovation thérapeutique majeure dans le Parkinson en stade avancé**

La maladie, causée par la destruction des neurones dopaminergiques, entraîne une carence en dopamine dans le cerveau, provoquant des troubles moteurs sévères. Jusqu'à l'établissement récent en 2024 de la preuve de concept clinique de l'utilisation d'A-dopamine par l'essai DIVE-1, seuls des médicaments à base de son précurseur nommé L-Dopa - ou mimant son effet appelés agonistes dopaminergiques étaient utilisés, la dopamine ne passant ni la barrière digestive, ni la barrière hématoencéphalique. La formulation en anaérobie de la dopamine d'InBrain Pharma permet la perfusion cérébrale circadienne du neuromédiateur et lève ainsi un verrou scientifique résistant depuis plus d'un demi-siècle.

Au lancement, A-dopamine devrait être destiné en priorité au traitement des patients devenus réfractaires aux thérapies orales antiparkinsoniennes assujettis à un contrôle insuffisant de leur symptomatologie motrice, soit les deux tiers des patients constituant le pool des malades en stade avancé dans les grands marchés pharmaceutiques. L'administration cérébrale circadienne continue de dopamine va en conséquence répondre à un besoin médical non satisfait.



## Impact économique et industriel

Au-delà de la création d'emplois à court terme, la réussite de ce projet pourra conduire à la création d'un nouveau site pour IDD-Xpert dédié à la fabrication de lots commerciaux. De son côté, InBrain Pharma poursuit le renforcement de ses équipes, par le recrutement de collaborateurs dans le domaine réglementaire et pharmaceutique.

PERCEPAR constitue la seconde étape-clé franchie par la biotech en quelques mois, après la publication dans Nature Medicine de la démonstration en première mondiale de l'intérêt thérapeutique majeur de son candidat-médicament administré par une voie d'abord inédite dans la maladie de Parkinson en stade avancé. Ces deux jalons rapprochent ce futur médicament de la maladie de Parkinson du marché avec un lancement devant intervenir pour le début de la prochaine décennie.

## A propos d'InBrain Pharma

InBrain Pharma se positionne comme un pionnier de la médecine personnalisée en neurologie en pratiquant la titration de dopamine au niveau cérébral en l'administrant par perfusion intracérébroventriculaire circadienne pour traiter les patients souffrant de la maladie de Parkinson à un stade avancé. InBrain Pharma, société biopharmaceutique, a été créée en 2018, et exploite par une licence exclusive mondiale signée avec la SATT Nord les brevets couvrant une approche thérapeutique de rupture de la maladie de Parkinson basée sur les travaux de recherche des Pr David DEVOS et Caroline MOREAU dans leur équipe de recherche académique de l'Université de Lille, Lille Neuroscience & cognition UMR-S 1172 INSERM et du CHU de Lille. En juillet 2024, les Professeurs Devos et Moreau, ont été finalistes du Prix de l'Inventeur Européen 2024 dans la catégorie Recherche décerné par l'Office Européen des Brevets. InBrain Pharma a été lauréat du prix de la fondation de l'université de Lille, du concours i-Lab, et a reçu l'aide Deeptech.

## A propos d'IDD-Xpert

IDD-Xpert est une CDMO (Contract Development and Manufacturing Organization) basée à Évreux, spécialisée dans le développement galénique et la production de médicaments innovants, notamment des solutions injectables pour les secteurs pharmaceutiques et biotechnologiques. Depuis sa création en 2012, IDD-Xpert a gagné en renommée grâce à son expertise dans la formulation de petites molécules chimiques et biologiques de synthèse, répondant aux besoins spécifiques de 400 clients pour la plupart internationaux tout en garantissant une qualité conforme aux normes strictes de l'industrie pharmaceutique.

En collaborant avec InBrain Pharma sur le projet PERCEPAR, IDD-Xpert met à disposition ses installations et savoir-faire pour relever le défi complexe de la production d'A-dopamine en milieu anaérobie, une avancée technologique rare qui nécessite des conditions de production très spécifiques proches de projets déjà mis en place par IDD-Xpert pour des projets anticancéreux respectivement issus de biotech françaises et suisses.

## A propos de la maladie de Parkinson

La maladie de Parkinson est la maladie neurologique à la croissance la plus rapide au monde, sa prévalence ayant doublé sur les 25 dernières années. 2,6 millions d'individus en sont atteints dans les 5 grands marchés européens, aux Etats-Unis et au Japon, la moitié de ces malades étant en stade avancé. Elle tient à une dégénérescence progressive des neurones dopaminergiques créant un déficit en dopamine et entraînant un handicap moteur majeur accompagné de douleurs couplées à des troubles cognitivo-comportementaux et dysautonomiques. Les traitements de recours en stade avancé consistent en quelques thérapies assistées par des dispositifs médicaux (TAD) permettant en réalité de traiter environ un tiers des patients en stade avancé, compte-tenu notamment de leur limite d'efficacité pour certaines et de leur côté invasif et très entravant pour la vie quotidienne pour d'autres. Le traitement par dopamine i.c.v devrait offrir une alternative à ce nombre restreint de traitements de recours et répondre ainsi à un besoin criant de prise en charge.

## A propos de l'appel à projet « Première Usine »

Lancé en 2022 dans le cadre de France 2030, ce dispositif, piloté par la Direction générale des entreprises (DGE) avec le Secrétariat général pour l'investissement et opéré pour le compte de l'État par Bpifrance, destiné aux start-ups et aux PME innovantes à vocation industrielle, permet de faciliter l'industrialisation de productions innovantes et stratégiques sur le territoire français. **Il s'inscrit dans la dynamique de reconquête industrielle engagée par l'État avec le plan France 2030 et la stratégie « Start-ups industrielles », qui vise à convertir l'excellence de la recherche et de l'entrepreneuriat français en réussites industrielles et productives.** Les acteurs innovants jouent en effet un rôle clé dans la réindustrialisation de notre pays, notamment dans le développement des nouvelles technologies d'avenir.

### **A propos de France 2030**

✓ Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.

✓ Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).

✓ Est mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.

✓ Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires. Plus d'informations sur : [france2030.gouv.fr](https://france2030.gouv.fr) | [@SGPI\\_avenir](https://twitter.com/SGPI_avenir)

### **A propos de Bpifrance**

Bpifrance, la Banque Publique d'Investissement, finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : [www.Bpifrance.fr](http://www.Bpifrance.fr) - <https://presse.bpifrance.fr> /

Suivez-nous sur X (ex-Twitter) : [@BpifranceLeLab](https://twitter.com/BpifranceLeLab) - [@bpifrance](https://twitter.com/bpifrance) - [@BpifrancePresse](https://twitter.com/BpifrancePresse) et sur LinkedIn – [lelab.bpifrance.fr](http://lelab.bpifrance.fr) – [www.bpifrance.fr](http://www.bpifrance.fr)

**Contact presse** : Florence Portejoie, **FP2COM**, 06 07 76 82 83, [fportejoie@fp2com.fr](mailto:fportejoie@fp2com.fr)